

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 12 JANVIER**  
**à 17 Heures 30**

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 Janvier 2022

Présents: Mme Véronique RUMEAU, M Guy FREBY, M. Patrick VOISIN, Mme Cécile GAJAN , M Sébastien LOUBES, Mme Isabelle PORRO, Mme Romane COMBES, M Adrien MARROU, Mme Marie-France SEGARD.

Pouvoirs : Mme Audrey SURRE à M Patrick VOISIN, Mr Daniel VENOUX à M Guy FREBY

Absent excusé: Mme Estelle DELPON

Absent : M Anselme Bonnel

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Isabelle PORRO

**Ordre du jour :**

- 1 – Approbation du précédent conseil municipal
- 2 – Convention avec le SDIAU pour la durée du mandat
- 3 – Contrat de maintenance informatique
- 4 – SDE 09 : électrification pompe de relevage
- 5 – Bureau de Poste
- 6 – Com d'agglo : pacte de gouvernance 2021-2026 modifié
- 7 – Journée du 20 Janvier : Visite du Secrétaire général
- 8 – Déplacement de l'abribus de Brassac
- 9 – Point sur les travaux et les différentes manifestations
- 10 – Questions diverses

En préambule, Mme Le Maire ses meilleurs vœux à l'ensemble du conseil municipal

**1- Approbation du précédent conseil municipal**

Le compte rendu du conseil municipal du 3 Novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité  
Madame le Maire présente tous ses meilleurs vœux à l'équipe présente et souhaite une bonne santé à toutes et à tous.

## **2- Convention avec le SDIAU pour la durée du mandat**

Une convention avec le SDIAU est présentée pour approbation. Cette convention a pour objet d'expertiser les dossiers d'urbanisme dans leur intégralité. Cette expertise permettra l'impartialité des avis émis par Mme Le Maire. Elle prendra effet à signature jusqu'à la fin du mandat municipal, soit le 1 Juin 2026.

Approuvée à l'unanimité.

## **3- Contrat de maintenance informatique**

Mme Le Maire présente le devis

de SOS Informatique relatif au contrat de maintenance de l'équipement informatique de la mairie.

Approuvée à l'unanimité

## **4- SDE 09 : électrification pompe de relevage**

Deux opérations sont présentées :

- la pompe de relevage dont le financement est en totalité pris en charge par le SDE 09
- remplacement de l'éclairage public pour un montant de 17577.88€ HT le SDE et le CD prennent à leur charge 11000€ laissant à la commune la charge de 6577.88€

## **5- Bureau de Poste**

Mme le Maire a reçu un courrier de Mr Dedieu Directeur de La poste proposant de créer une agence postale communale. Cette proposition de principe est soumise à délibération.

Approuvée à l'unanimité.

## **6- Com d'agglomération : pacte de gouvernance 2021-2026 modifié**

Mme le Maire présente le pacte de gouvernance de la communauté d'agglomération 2021 2026 modifié

Approuvée à l'unanimité.

## **7- Journée du 20 Janvier : Visite du Secrétaire général**

Mme Le Maire présente l'organisation des visites programmées à l'occasion de la venue du secrétaire général de la Préfecture de l'Ariège, Mr Stéphane Donnot.

Elle précise que sont invités les différents services et organismes ayant pris part aux travaux sur la commune ainsi les associations oeuvrant au bénéfice des citoyens Saint-Pierrois.

## **8- Déplacement de l'abribus de Brassac**

La commune de Brassac a proposé le déplacement de son abribus sur le territoire de notre commune afin d'améliorer les conditions d'attente des usagers de la desserte.

Approuvée à l'unanimité.

## **9- Point sur les travaux et les différentes manifestations**

Mme Le Maire fait état des retours très positifs au sujet des cadeaux offerts par la municipalité aux aînés et aux enfants du Village à l'occasion des fêtes de Noël. D'autres

membres du Conseil ont reçu également des témoignages de satisfaction. Il est proposé d'inviter les membres contributeurs des associations afin de les remercier.

#### 10- Questions diverses:

- Une information est donnée sur l'état d'avancement des travaux du futur cabinet par médical dont l'ouverture sera retardée.
- Depuis la nouvelle organisation de la collecte des déchets par le Smectom, de nombreux dysfonctionnements et incivilités ont été signalés. Malgré plusieurs interventions auprès des services concernés, le conseil municipal reconnaît ne pas pouvoir apporter de solution.
- Est présentée la communication du Smecton relative à l'implantation d'un kiosque à broyat à proximité de la salle des Mille Clubs. Cette communication fera l'objet d'une distribution de flyers et d'un article sur le site internet de la commune.
- Un séminaire de travail est proposé pour dresser un premier bilan des actions menées par le conseil municipal et les perceptives pour les années à venir.  
Une date sera fixée, tenant compte des disponibilités des membres du conseil courant mars.
- Mme le Maire informe qu'elle a été sollicitée pour le parrainage du candidat aux élections présidentielles Philippe Poutou auquel elle ne donne pas suite.

La séance est levée à 20h05.

La Secrétaire



ISABELLE PORRO

Le Maire



VERONIQUE RUMEAU